



# Hautes-Alpes

le département

Pôle Aménagement, Développement et Déplacements  
Direction du Développement et de l'Aménagement Territorial

**SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL**

N/Réf. : GG / CP

Affaire suivie par : Gilles GRANIER

☎ : 04 86 15 35 69

✉ : gilles.granier@hautes-alpes.fr

Monsieur Serge MAOUI  
Maire de Lazer  
Mairie  
3220 Route de Gap  
05300 LAZER

Gap, le - 1 FEV. 2024

Objet : Avis sur la modification n°1 du PLU

Monsieur le Maire,

J'ai pris note du dossier portant engagement de la procédure de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme par votre conseil municipal du 12 octobre 2022 et vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur les modifications mentionnées.

Je tenais à vous rappeler cependant que les services du Département devront être associés aux projets d'aménagement concernant la route départementale dès la phase de diagnostic et les autorisations départementales devront être obtenues avant réalisation des travaux.

Je vous remercie de prendre en compte ces observations. Les services départementaux restent à votre disposition afin d'évoquer plus en détail l'ensemble de ces points et vous apporter tout complément éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Marie BERNARD

